

L'an deux mille vingt et un, le 18 février à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'auditorium de l'école de musique de l'Agglo Pays d'Issoire à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

Objet : Approbation du Plan Climat Air Energie Territorial

Annexe(s) : PCAET Tome 1 : Rapport Général/PCAET Tome 2 : Synthèse du Rapport Général/PCAET Tome 3 : Evaluation Environnementale Stratégique/PCAET Tome 4 : Résumé non technique de l'Evaluation Environnementale Stratégique/PCAET Tome 5 : Plan d'actions 2020-2026

Date de convocation : 12 février 2021

Date d'affichage du compte-rendu : 24 février 2021

Secrétaire de séance : Pierre SERRA

Rapporteur : Vincent TOURLONIAS

Nombre de conseillers

En exercice : 120

Présents : 100

- Titulaires : 95

- Suppléants : 5

Absents ayant donné pouvoir : 14

Absents excusés : 6

Votants : 114

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (100)

ADMIRAT Nadine
AIGOUY Thierry

PELISSIER Didier (S)
ARCHIMBAUD Guy
ARNAULT Lionel

BARDY André
BARRAUD Bertrand
BARTHOMEUF Serge
BASTIEN Gérard

BESSEYRE Fabien
BESSON Jean-Louis
BŒUF Nicole
BOISTARD Philippe
BOURG François

BRUN Pascale
BRUNEL Séverine
BRUNETTI Graziella
CHABAUD Christelle
CHABRILLAT Frédéric
CHALLET Vincent
SERMAGE André (S)
CHASSANG Jean-Pierre
COLLET Jean-Pierre
CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel
COSTE Yves
COSTON David
COSTON Marie
COUDUN Valérie
CREGUT François
CROZE Yves-Serge

DENAIVES Catherine

DESVIGNES Jean
DRUELLE Jean-Claude

DUBOST Philippe
DUTHEIL Nathalie
FANJUL José
FERRARIS Nathalie
FERREIRA Fernando
FOUCAULT Marie-Françoise
MAISONNEUVE Alain (S)
GARNAVAULT Philippe

GILBERT Odile
GONTHIER Emmanuel

GOYON Guy

GUILLAUME Julien
HERBST Nadine
HOSMALIN Marc
JAFFEUX Ophélie
JAFFEUX Sébastien
JAMON Marc (voix consultative)

KINDT Patrick
LABUSSIÈRE Jean-Marc

LAMOUREUX Jean-François
LAVILLE Philippe

LEGENDRE Denis
BEAU-MALLET Catherine (S)
LEROY Véronique
LIGNIERE Frédéric
LIVET Bertrand

MAHINC Didier
MALORON Annie
MARIANY Marie-Line
MASSARDIER Marie-Laure
MEALLET Roger-Jean
MERLEN Bernard
METEIGNIER Stéphane

MONTMORY Dominique
NICOLLET Michel
NUÑEZ-ORTIN Aurélie
PAGESE Pierre
PELISSIER Patrick
PELLEGRINELLI Christophe
PEREIRA-MAURIAT Christine
PETEILH Sandra
PILLON Stéphane

PRUNIER Jean-Pierre
PUECH David
RAVEL Pierre
RKINA Mohammed
GOMEZ Jean-Marc (S)
ROCHETTE Christophe
ROUX Bernard
RYCKEBOER Christian
SABATIER Gilles

SAUVANT Jean-Pierre
SAUX Marie-Pierre

SERRA Pierre

SUTY Lionel
TEZENAS Olivier
THALAUD François
THERME Jacques
THEVENET Emilie
TINET Georges
TOURLONIAS Vincent
TREHIN Anne-Marie
TRILLEAUD Eric
VARISCHETTI Martine
VEZON Christophe
WALTER Christian
ZANIN Nathalie

ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (5) ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier); CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André); FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain); LENEGRE Jean-Louis (BEAU-MALLET Catherine); ROCHE Roger (GOMEZ Jean-Marc);

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (14) ALBARET Christophe à PILLON Stéphane; BRONNER Ulrich à PETEILH Sandra; DABERT Jean-Claude à MASSARDIER Marie-Laure; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à COSTON David; DUBESSY Florence à COSTON Marie; GOUSSARD Bérengère à RYCKEBOER Christian; JEANMOUGIN Isabelle à DESVIGNES Jean; LAGARDE Maguy à BARRAUD Bertrand; LE MARREC Laurys à GUILLAUME Julien; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean; POJOLAT Marie à PILLON Stéphane; SALVINI Luc à PETEILH Sandra; SCHUMACHER Émilie à JAFFEUX Sébastien; SUIDUREAU Carine à VARISCHETTI Martine;

ABSENTS EXCUSES : (6) BARBET Laurent; BERNARD Jean-Paul; BERTHELOT Pascal; GAUDRIAULT Damien; GREGOIRE Nathalie; PRADIER Laurent;

*

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Les enjeux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique constituent des enjeux majeurs pour le territoire de l'Agglo Pays d'Issoire. Ainsi le conseil communautaire, par délibération n° 2017/07/14 en date du 28 juin 2017, a lancé l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et défini les modalités de concertation et de pilotage.

Les éléments du diagnostic territorial ont été présentés et validés en comité de pilotage en date du 13 septembre 2018. La stratégie climat-air-énergie validée par le bureau communautaire en date du 23 septembre 2019, sur proposition du comité de pilotage, ayant pour ambition de :

- Réduire de 28% la consommation d'énergie finale en 2030 et de 50% en 2050 ;
- Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables d'ici 2030 (et par 6 à l'horizon 2050) ;
- Réduire de 75% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 ;
- Devenir Territoire à Energie Positif en 2050 (c'est à dire produire plus d'énergie que nos besoins).

Pour atteindre ces objectifs, les élus ont défini les grands axes de stratégie et notamment les actions à mettre en place dans les secteurs suivants : secteur des transports, secteur résidentiel/tertiaire, secteur industriel, secteur agriculture et énergies renouvelables.

Ainsi les principales lignes directrices de la stratégie de l'Agglo Pays d'Issoire concernant son PCAET sont les suivantes :

- Exemplarité de l'Agglo Pays d'Issoire et des collectivités ;
- Sensibilisation ;
- Secteurs : Résidentiel et tertiaire public ; Déchets ; Agriculture ; Transports et mobilité ; Energies renouvelables ; Environnement ; Industrie, commerce et artisanat.

Les remarques émises par les services de la direction départementale des territoires et de l'agence régionale de santé, sont intégrées dans le document suite à validation du comité de pilotage avant la mise à disposition du public.

Il est précisé, qu'il n'y a pas eu de retour de l'autorité Environnementale et du président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur le projet de PCAET, valant validation.

De plus, lors de la phase de mise en consultation du public qui a eu lieu du 18 novembre 2020 au 18 décembre 2020, seuls 3 retours ont été réceptionnés, dont un arrivé hors délai.

Ces remarques sont des éléments déjà intégrés dans le PCAET sous une forme différente, ces propositions pourront être discutées en commission lors de la mise en œuvre des actions du PCAET, il a été décidé de ne pas modifier le document avant son approbation.

Ce document est un document évolutif et le premier PCAET de l'Agglo Pays d'Issoire, celui-ci sera soumis à une évaluation à mi-parcours.

La déclinaison du PCAET est faite en 5 documents distincts (ci-annexés):

- PCAET Tome 1 : Rapport Général ;
- PCAET Tome 2 : Synthèse du Rapport Général ;
- PCAET Tome 3 : Evaluation Environnementale Stratégique ;
- PCAET Tome 4 : Résumé non technique de l'Evaluation Environnementale Stratégique ;
- PCAET Tome 5 : Plan d'actions 2020-2026.

Une réunion de présentation général du PCAET a eu lieu le 04 février 2021 à l'intention des conseillers délégués et des membres de la commission Responsabilité environnementale.

ENTENDU le rapport de présentation ;

*

CADRE REGLEMENTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'environnement;

VU le code de l'énergie ;

VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 » ;

VU la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et plus particulièrement son article 188 intitulé « la transition énergétique des territoires » ;

VU l'ordonnance n° 2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement ;

VU le décret n° 2016-1110 du 11 août 2016 relatif à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes ;

VU le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

VU l'arrêté du 04 août 2016 relatif au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;

VU l'arrêté préfectoral n° 19-02358 en date du 31 décembre 2019 approuvant le projet de modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1^{er} janvier 2020 ;

*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

Votants : 114

- Pour : 114
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- **D'approuver le Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2026 (PCAET) de l'Agglo Pays d'Issoire qui comprend un rapport général, une synthèse du rapport général, une évaluation environnementale stratégique, un résumé non technique de l'évaluation environnementale stratégique et un plan d'actions 2020-2026 ;**
- **D'une manière générale, autoriser Monsieur le Président ou son représentant à accomplir toutes formalités et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 19/02/2021

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 23 / 02 / 2021